



Rougemont, le 29 octobre 2024
N. réf : 10.01.02/JL

Préavis N° 14/2024

DEMANDE DE CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES BUDGET 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Lors de la séance du Conseil communal du 12 octobre 2021, votre Conseil a adopté le préavis N° 13/2021 octroyant à la Municipalité des autorisations de dépenses imprévisibles, exceptionnelles et d'urgence pour la législature 2021-2026.

Pour rappel, la Municipalité peut engager des dépenses non prévisibles jusqu'à CHF 30'000.- par cas. Ces dernières doivent ensuite faire l'objet d'un préavis en fin d'année.

Les charges non prévues au budget ont donc été identifiées et sont listées ci-dessous. Ces dernières sont susceptibles de créer des dépassements budgétaires. Bien entendu, les charges qui ne découlent pas de décisions de l'exécutif ne figurent pas dans ce préavis.

2. DÉPENSES NON PRÉVISIBLES

Compte	Désignation	Budget 2023	Complément demandé
1	ADMINISTRATION GENERALE		
1110	Administration générale		
1110.3111.110	Achat mobilier – machine - matériel	700	
	Achat de bras mobiles pour les nouveaux écrans		2'000
1120	PERET-Economie		
1120.3528.110	Part aide Fonds FER	0	
	Aide accordée au Comptoir du Pays-d'Enhaut		5'000
1600	Tourisme et manifestations locales		
1600.3170.410	Frais de réception et de manifestations	15'000	
	Frais de la réception des hôtes sous évalués		7'000

Compte	Désignation	Budget 2023	Complément demandé
1800	Transports publics		
1800.3189.610	Cartes CFF	0	
	<i>Achat des cartes journalières</i>		2'000
1900	Informatique		
1900.3111.110	Fournitures & Matériel		
	<i>Achat d'écrans supplémentaires</i>		3'000
1900.3151.110	Maintenance, entretien	47'500	
	<i>OFISA - Maintien des contrats dans le cadre de la migration</i>		10'700
	<i>Data Consulting - Frais de support</i>		45'000
3	DOMAINES ET BATIMENTS		
3100	Terrains		
3100.3161.510	Loyers et fermages	0	
	<i>Location du terrain en face de l'Hôtel de Commune</i>		1'800
3500	Bâtiments communaux		
3500.3141.310	Entretien divers bâtiments communaux	145'000	
	<i>Hôtel de Commune - Remplacement du lave-vaisselle</i>		14'200
	<i>Hôtel de Commune - Remise en état des inst. ventilation</i>		12'800
	<i>Collège - Remplacement lave-vaisselle</i>		2'500
	<i>Arbalète - Remplacement d'un réfrigérateur</i>		2'000
	<i>Hangar forestier - Travaux réfection de l'écoulement d'eau</i>		1'800
	<i>Divers travaux non prévus</i>		8'500
4	TRAVAUX		
4305	Véhicules et outillage		
4305.3114.710	Achat et entretien outillage	7'300	
	<i>Poste sous-évalué lors de l'établissement du budget</i>		1'500
4305.3163.710	Location	0	
	<i>Location de génératrices</i>		2'600
4501	Ordures ménagères		
4501.3141.310	Charges d'exploitation	1'200	
	<i>Honoraires de l'avocat</i>		3'500
4700	Cours d'eau et rives		
4700.3147.610	Entretien, curage, endiguement		
	<i>Evacuation de bois par hélicoptère</i>		23'900
	<i>Diverses interventions dans les ruisseaux</i>		52'700
6	POLICE		
6400	Cimetière et inhumations		
6400.3521.610	Part. intercommunale - Charges de la morgue	700	
	<i>Participation au système de refroidissement</i>		1'200
6800	Militaires		
6800.3141.610	Entretien de la ligne de tir	9'000	
	<i>Remplacement des moquettes, coût supplémentaire</i>		900
7	SECURITE SOCIALE		
7200.3515.211	Aides, subventions et autres régimes sociaux	1'400	
	<i>Cours de français 2023</i>		1'400
	<i>Augmentation des cours de français 2024</i>		500
	<i>Part. intercommunale à la régionalisation de l'agence</i>		
7200.3525.210	AVS	1'130	
	<i>Solde de la participation 2023</i>		400

Compte	Désignation	Budget 2023	Complément demandé
8	SERVICES INDUSTRIELS		
8100	Services des eaux		
8100.3144.710	Entretien réseau d'eau	48'329	
	Appareil pour recherche de fuites		3'150
	Changement d'une vanne triple		16'500
	Remplacement d'une borne hydrante accidenté		4'000
	Diverses fuites d'eau		16'500
	TOTAL DES DEMANDES COMPLEMENTAIRES		247'050

3. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 07 décembre 2024

Vu le préavis N° 14/2024

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet

Attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'approuver** les crédits complémentaires au budget 2024 d'un montant de CHF 247'050.-

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 29 octobre 2024 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 07 décembre 2024.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Frédéric Blum

La Secrétaire :  Janick Lenoir



Délégués municipaux :
- Municipalité